



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2024-019

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2024

Sommaire

ARS /

R53-2024-02-02-00006 - 2024 02 Arrêté modificatif Composition Sous Comité -TS 35 (2 pages) Page 3

R53-2024-02-09-00002 - Décision 2024/04 portant suspension temporaire de l'autorisation d'activité de Médecine d'Urgence du CHP St Grégoire (3 pages) Page 6

Bretagne10_Direction régionale des douanes (DRD) / Pôle régional Tabac

R53-2024-02-08-00001 - DEBIT n 5600273Y - fermeture dfinitive - signe- .odt (1 page) Page 10

R53-2024-02-08-00002 - DEBIT n 5600387R- fermeture dfinitive - Decision n3.odt (1 page) Page 12

DRAAF /

R53-2024-02-05-00002 - Arrêté de suspension relatif à une demande d'autorisation préalable d'exploiter (Département 22) (3 pages) Page 14

Les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités /

R53-2024-02-09-00001 - Arrêté modifiant l'arrêté portant désignation des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale (14 pages) Page 18

préfecture de région /

R53-2024-01-24-00002 - 2024 01 24 subdél. ordonnateur JUSTICE DISG-GO (2 pages) Page 33

ARS

R53-2024-02-02-00006

2024 02 Arrêté modificatif Composition Sous
Comité -TS 35

ARRETE
portant modification de la composition du sous-comité des transports sanitaires 35

**La directrice générale de
l'Agence Régionale de Santé Bretagne**

**Le Préfet de la Région Bretagne
Préfet d'Ille et Vilaine**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6313-1 à R. 6313-7-1 ;

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne,

Vu la décision du 13 février 2023 de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, portant délégation de signature au Directeur de la délégation départementale de l'ARS d'Ille-et-Vilaine, Monsieur David LE GOFF,

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine - M. Philippe GUSTIN ;

Vu l'arrêté préfectoral du 09 octobre 2023 portant délégation de signature à Madame Elise DABOUIS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de la région Bretagne, préfet de zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté conjoint modifié de Monsieur Stéphane MULLIEZ, directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne et de Monsieur Emmanuel BERTHIER, Préfet d'Ille-et-Vilaine, en date du 26 octobre 2022, portant modification de la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires 35 ;

Vu le courriel du 24 octobre 2023, désignant un représentant titulaire d'une des quatre organisations professionnelles nationales de transports sanitaires les plus représentatives au plan départemental,

ARRETENT

Article 1 : L'arrêté du 26 octobre 2022 portant composition du sous-comité des transports sanitaires 35 est abrogé.

Article 2 : Le sous-comité des transports sanitaires est co-présidé par le Préfet ou son représentant et le Directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant. Il est constitué par les médecins du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires suivants :

1. Le médecin responsable de SAMU
 - Professeur Louis SOULAT, responsable du SAMU-SMUR du Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, ou son représentant ;
2. Le directeur départemental du service d'incendie et de secours
 - Contrôleur général Éric CANDAS, ou son représentant ;
3. Le médecin-chef départemental du service d'incendie et de secours
 - Médecin-Colonel Jean-Louis SALEL, ou son représentant ;

4. Un officier de sapeurs-pompiers chargé des opérations, désigné par le directeur départemental des services d'incendie et de secours
 - Lieutenant-Colonel Jérôme GUINARD, ou son représentant.
5. Les quatre représentants des organisations professionnelles nationales de transports sanitaires les plus représentatives au plan départemental:
 - Monsieur Alban KLEIN, représentant la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP), titulaire ;
 - Madame Céline MERY, représentant la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP), suppléante ;
 - Madame Carole LEMOULT, représentant la Fédération Nationale des Ambulanciers Privés (FNAP), titulaire ;
 - Monsieur Rodolphe CHEANNE, représentant la Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA), titulaire ;
 - Monsieur Jean-Alexis FEVRIER, représentant la Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA), suppléant ;
 - Monsieur Xavier MEUNIER, représentant la Fédération Nationale de Mobilité Sanitaire (FNMS), titulaire ;
 - Suppléant en cours de désignation, représentant la Fédération Nationale de Mobilité Sanitaire (FNMS) ;
6. Le directeur d'établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence
 - Monsieur Sébastien MESTELAN, directeur délégué du CH de Saint-Malo - GHT Rance Emeraude St-Malo/Dinan/Cancale, ou son représentant ;
7. Le directeur d'établissement de santé privé assurant des transports sanitaires
 - Sans objet en Ille-et-Vilaine ;
8. Le représentant de l'association départementale de transports sanitaires d'urgence la plus représentative au plan départemental :
 - Monsieur Vincent TIZON, titulaire ;
 - Monsieur Nicolas BELLOIR, suppléant ;
9. Trois membres désignés par leurs pairs au sein du comité départemental :
 - a) Deux représentants des collectivités territoriales
 - Madame Isabelle COURTIGNE, conseillère départemental 35, ou son représentant ;
 - Madame Evelyne SIMON-GLORY, maire de Plesder, ou son représentant ;
 - b) Un médecin d'exercice libéral
 - Docteur Pierrick GIPOULOU; conseil départemental ordre des médecins ou sa suppléante ;

Article 3 : Le secrétariat du sous-comité des transports sanitaires est assuré par l'agence régionale de santé.

Article 4 : Le sous-comité des transports sanitaires est réuni au moins une fois par an par ses présidents ou à la demande d'au moins la moitié de ses membres.

Article 5 : Le directeur de la délégation départementale d'Ille-et-Vilaine de l'agence régionale de santé et la directrice de cabinet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Rennes, le

02 FEV. 2024

Le directeur de la délégation
départementale d'Ille-et-Vilaine



David LE GOFF

P/Le Préfet de la Région Bretagne
Préfet d'Ille et Vilaine
La directrice de cabinet



Elise DABOUIS

ARS

R53-2024-02-09-00002

Décision 2024/04 portant suspension temporaire
de l'autorisation d'activité de Médecine
d'Urgence du CHP St Grégoire

Direction adjointe hospitalisation
Département autorisations

**Décision n°2024/04
portant suspension temporaire de l'autorisation d'activité de médecine d'urgence
(structure des urgences) du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire**

**La Directrice générale de
l'Agence Régionale de Santé Bretagne**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 1432-2, L. 6114-2, L. 6122-1, L. 6122-8, L. 6122-13, R. 6122-23 à R. 6122-25, R. 6122-41, R. 6123-1 à R. 6123-32-11 ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination de la directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne – Madame Elise NOGUERA ;

Vu le courrier du 9 juin 2016 portant renouvellement de l'autorisation de médecine d'urgence du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire ;

Vu le courriel en date du 2 février 2024 du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire à l'Agence régionale de santé Bretagne informant de l'absence de médecins urgentistes pour la nuit du 9 au 10 février 2024 ;

Vu les courriels en date du 2 et du 6 février 2024 de l'Agence régionale de santé Bretagne demandant au Directeur du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire les démarches réalisées pour remédier à cette absence de médecins urgentistes ;

Vu le courriel en réponse du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire du 8 février 2024 mentionnant les démarches réalisées auprès d'agences d'intérim et les sollicitations préalables des établissements de l'agglomération disposant d'une activité de médecine d'urgence ;

Considérant qu'aux termes de l'article L. 6122-13 II du code de la santé publique : « *En cas d'urgence tenant à la sécurité des patients ou du personnel ou lorsqu'il n'a pas été satisfait, dans le délai fixé, à l'injonction prévue au I, le directeur général de l'agence régionale de santé peut prononcer la suspension immédiate, totale ou partielle, de l'autorisation de l'activité de soins concernée, d'une des pratiques thérapeutiques spécifiques mentionnées au deuxième alinéa de l'article L. 6122-7 ou l'interruption immédiate du fonctionnement des moyens techniques de toute nature nécessaires à la dispensation des soins.* »

Considérant les fortes tensions sur les effectifs de médecins urgentistes ;

Considérant que tout établissement de santé autorisé à exercer la médecine d'urgence est tenu d'accueillir en permanence dans la structure des urgences toute personne qui s'y présente en situation d'urgence ou qui lui est adressé, notamment par le SAMU ;

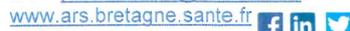
Considérant que malgré la sollicitation de l'intérim médical et l'appel à la solidarité des autres établissements de l'agglomération le Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire ne comptera pas de médecin susceptible d'assurer l'activité de médecine d'urgence dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 février ;

6 place des Colombes
CS 14253

35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00

Mél : prenom.nom@ars.sante.fr

www.ars.bretagne.sante.fr



Considérant qu'aux termes de l'article D. 6124-3 du Code de la santé publique :

« *L'effectif de l'équipe médicale de la structure de médecine d'urgence comprend un nombre de médecins suffisant pour qu'au moins l'un d'entre eux soit présent en permanence.* »

Considérant qu'aucun médecin urgentiste ne sera présent du vendredi 9 février 2024 à 20H au samedi 10 février 2024 à 8H ;

Considérant en conséquence que le Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire n'est pas en mesure d'assurer la continuité et la permanence des soins et de garantir en conséquence la qualité et la sécurité des soins de médecine d'urgence ;

Considérant l'urgence tenant à la sécurité des patients ;

Considérant que l'ARS Bretagne est conduite à prononcer la suspension provisoire de l'activité de soins de médecine d'urgence du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire conformément aux dispositions de l'article L. 6122-13 II du code de la santé publique ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

L'autorisation d'activité de médecine d'urgence (sous la modalité structure des urgences) détenue par le Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire, situé 6, boulevard de la Boutière 35760 Saint Grégoire – EJ 350000303, est suspendue temporairement.

Article 2 :

La présente décision a pour effet d'interrompre la prise en charge des soins de médecine d'urgence.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter du vendredi 9 février 2024 à 20H et jusqu'au samedi 10 février à 8H.

Article 4 :

L'établissement doit porter à la connaissance de l'ARS Bretagne, sans délai à compter de la notification de la présente décision, l'ensemble des mesures prises pour remédier aux manquements constatés, conformément au II de l'article L. 6122-13 du Code de la santé publique.

Article 5 :

Dès réception de la présente décision, le directeur de l'établissement avise sans délai les personnels concernés et poursuit les actions d'information et d'accompagnement des patients.

L'établissement doit organiser la prise en charge des patients se présentant aux urgences du Centre Hospitalier privé de Saint-Grégoire de façon inopinée pour un motif non urgent, en lien avec le SAMU Centre 15.

L'établissement doit maintenir une organisation permettant de répondre à la prise en charge des urgences vitales et des arrêts cardiaques au sein de l'établissement de santé.

L'établissement s'engage à informer l'ensemble des acteurs de santé du territoire des protocoles de réorientation et de prise en charge prévus.

6 place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00

Mél : prenom.nom@ars.sante.fr

www.ars.bretagne.sante.fr



Article 6 :

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux auprès de la directrice générale de l'ARS Bretagne, hiérarchique auprès du Ministre de la santé et de la prévention ou contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Article 7 :

La Directeur général adjoint de l'ARS Bretagne et le représentant de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au Directeur du Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire et publiée au Recueil des Actes Administratifs (RAA) de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 09 FEV. 2024

Elise NOGUERA


Directrice générale

6 place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00

Méi : prenom.nom@ars.sante.fr

www.ars.bretagne.sante.fr



Bretagne10_Direction régionale des douanes
(DRD)

R53-2024-02-08-00001

DEBIT n 5600273Y - fermeture dfinitive - signe-
.odt

**Décision de fermeture définitive du débit de tabac N° 5600273Y
sis À QUEVEN 56530**

Le directeur régional des douanes et des droits indirects de BRETAGNE

Vu l'article 568 du code général des impôts,

Vu le décret 2010-720 du 28 juin 2010 modifié relatif à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés, pris spécialement dans ses articles 8 et 37,

Considérant la cessation d'activité de Madame TRISTANT Linda gérante du débit de tabac n° 5600273Y sans présentation de successeur à compter du 27 décembre 2023 et la radiation au registre du commerce et des sociétés BODACC B n° 22B Annonce 2643 du 1^{er} février 2024.

DECIDE

La fermeture définitive du débit de tabac n° 5600273Y sis QUEVEN (56530) à compter du 08 février 2024.

Le présent arrêté sera transmis à la préfecture du Morbihan pour publication au recueil des actes administratifs conformément à l'article 8 du décret susvisé.

**A Rennes le 08 février 2024.
Pour le directeur interrégional des douanes
par délégation
Le directeur des Douanes**

Signé

Yves BOURLIEUX

Bretagne10_Direction régionale des douanes
(DRD)

R53-2024-02-08-00002

DEBIT n 5600387R- fermeture dfinitive - Decision
n3.odt

**Décision de fermeture définitive du débit de tabac N° 5600387R
sis À FORGES DE LANOUEE 56120**

Le directeur régional des douanes et des droits indirects de BRETAGNE

Vu l'article 568 du code général des impôts,

Vu le décret 2010-720 du 28 juin 2010 modifié relatif à l'exercice du monopole de vente au détail des tabacs manufacturés, pris spécialement dans ses articles 8 et 37,

Considérant la cessation d'activité de Monsieur KERLOC'H Jean- Louis gérant du débit de tabac n° 5600387R sans présentation de successeur à compter du 31 décembre 2023 et la radiation au registre du commerce et des sociétés BODACC B n° 2B Annonce 1847 du 3 et 4 janvier 2024.

DECIDE

La fermeture définitive du débit de tabac n° 5600387R sis FORGES DE LAOUEE (56120) à compter du 08 février 2024.

Le présent arrêté sera transmis à la préfecture du Morbihan pour publication au recueil des actes administratifs conformément à l'article 8 du décret susvisé.

**A Rennes le 08 février 2024.
Pour le directeur interrégional des douanes
par délégation
Le directeur des Douanes**

Signé

Yves BOURLIEUX

DRAAF

R53-2024-02-05-00002

Arrêté de suspension relatif à une demande
d'autorisation préalable d'exploiter
(Département 22)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service régional de l'économie des filières agricoles
et agroalimentaires (SREFAA)**

Pôle Contrôle des Structures

Dossier suivi par : Bureau du foncier agricole

DDTM des Côtes d'Armor

Tél. : 02 96 62 47 31

Courriel : ddtm-sdrea@cotes-darmor.gouv.fr

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Le Préfet

à

EARL RUE GAREL (ex-GAEC)
LES RUES GAREL
22230 LOSCOUET SUR MEU

Objet : Contrôle des structures

Réf. : Dossier n° C22231033

Rennes, le 05/02/2024

LE PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

ARRÊTÉ DE SUSPENSION

RELATIF A UNE DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE D'EXPLOITER

- VU** le code rural et de la pêche maritime (CRPM), et notamment ses articles L331-1 à L331-11 et R331-1 à R331-15 relatifs au contrôle des structures des exploitations agricoles, L312-1 et R 312-1 à 312-3 relatifs au schéma directeur régional des exploitations agricoles et R313-1 à R313-8 relatifs à la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) ;
- VU** en particulier l'article L331-3-1-II du CRPM, au terme duquel lorsque l'opération conduit à un agrandissement ou à une concentration au sens du 3° du I du même article, l'autorité administrative peut, après avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture, suspendre l'instruction de la demande d'autorisation pour une durée de huit mois ;
- VU** l'article D331-6-1 du CRPM ;
- VU** l'arrêté préfectoral 2018-16164 du 4 mai 2018 fixant le schéma directeur régional des exploitations agricoles de la région de Bretagne (SDREA) ;
- VU** la demande d'autorisation d'exploiter enregistrée le 11/12/2023 déposée par l'EARL RUE GAREL dont le siège d'exploitation est situé à LOSCOUET SUR MEU, pour la reprise des parcelles précédemment mises en valeur par la SCEA LA VILLE AU BRET :
- YO32K - YO40A - YO40BJ - YO40BK - YO51 - YO15 - YO27 - YO18 - YO39A - YO39B - YO11 - YO14 - YO50 - YO49J - YO49K - YO48J - YO48K - YO10 - YO16 - YO21 - YO32J situées à TREMOREL, d'une surface de 22,7784 ha ;
- VU** l'avis émis le 25/01/2024 par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture des Côtes d'Armor ;

CONSIDÉRANT qu'en application du II de l'article L331-3-1 du CRPM, le préfet de région peut suspendre l'instruction d'une demande d'autorisation d'exploiter lorsque l'opération envisagée conduit à un agrandissement ou une concentration d'exploitations excessif au regard des critères du SDREA ;

CONSIDÉRANT qu'après réalisation de l'opération envisagée par l'EARL RUE GAREL, la surface de l'exploitation rapportée aux UTA serait supérieure à 4 fois le seuil de déclenchement du contrôle des structures en Bretagne, soit 80 hectares et l'IDE/UTA de l'exploitation serait supérieur à 200 % de la moyenne régionale, qu'en conséquence, l'opération envisagée par l'EARL RUE GAREL conduit à un agrandissement ou une concentration d'exploitations excessif, au regard des critères définis par le SDREA ;

CONSIDÉRANT que selon les dispositions de l'article L331-3-1-II du CRPM, faute de candidat concurrent, l'autorisation d'exploiter peut, dans ce cas, être suspendue ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la CDOA du 25/01/2024 susvisée, tendant à ce que l'instruction de la demande déposée par l'EARL RUE GAREL soit suspendue pour une durée de huit mois, conformément à l'article 5 de la loi n°2021-1756 du 23/12/2021, dès lors que l'opération envisagée par l'EARL RUE GAREL conduit à un agrandissement excessif au regard du SDREA de la région Bretagne ;

SUR proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

ARRÊTE

Article I.

L'**instruction** de la demande d'autorisation d'exploiter déposée par l'EARL RUE GAREL, dont le siège d'exploitation est situé à LOSCOUET SUR MEU, enregistrée le 11/12/2023 pour les parcelles suivantes d'une superficie totale de 22,7784 ha :

YO32K - YO40A - YO40BJ - YO40BK - YO51 - YO15 - YO27 - YO18 - YO39A - YO39B - YO11 - YO14 - YO50 - YO49J - YO49K - YO48J - YO48K - YO10 - YO16 - YO21 - YO32J situées à TREMOREL,

appartenant à Monsieur BINARD Michel, Monsieur BINARD Alain, Madame BINARD Annick, Madame BRUNEL Simone, Madame CARIMALO Irène, Madame BINARD Marie-France, Monsieur BINARD Julien, Madame DEMEURE Marcelle, Madame LECUYER Solange, Monsieur DEMEURE Loïc, Madame RAYER Brigitte, Monsieur NICOLAS Vincent, Monsieur NICOLAS Philippe, Madame HARE Madeleine, Madame CHAMPALONE Monique, Madame OLLIVIER Denise, Madame OLLIVIER Odile, Madame NICOLAS Christiane et Monsieur NICOLAS Marcel,

est suspendue pour une durée de huit mois à compter de la date de publication de la présente décision.

Article II.

Pendant la période de suspension de l'instruction, tout intéressé peut présenter une demande d'autorisation d'exploiter portant sur les mêmes biens.

Article III.

Conformément aux dispositions de l'article D331-6-1 du CPRM, le présent arrêté est notifié à l'EARL RUE GAREL et fait l'objet d'un affichage pendant un mois à la mairie de TREMOREL. Cet arrêté est également publié pendant huit mois sur le site internet de la préfecture des Côtes d'Armor.

Article IV.

Cette décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- par un recours gracieux devant le préfet de la région de Bretagne via l'application démarches-simplifiées (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/controle-structures-recours-gracieux>) ou un recours hiérarchique devant le ministre chargé de l'agriculture.
- par un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site <https://www.telerecours.fr>

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique en cas de nouveau refus exprès ou tacite (par absence de réponse dans les deux mois du recours), vous disposez d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes.

Article V.

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne est en charge de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Pour le Préfet de la région Bretagne,
Pour le directeur régional de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt et par délégation,
la cheffe du pôle contrôle des structures
agricoles et installation,



Angélique METAIS

Copie à : DDTM des Côtes-d'Armor

Les Directions régionales de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités

R53-2024-02-09-00001

Arrêté modifiant l'arrêté portant désignation des
défenseurs syndicaux intervenant en matière
prud'homale



**ARRÊTÉ MODIFIANT
l'arrêté portant désignation des défenseurs syndicaux
intervenant en matière prud'homale**

**LA DIRECTRICE REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES DE BRETAGNE**

Vu le Code du Travail et notamment les articles L.1453-4, L.1453-7, L.1453-8, R.1453-2,

Vu l'article D. 1453-2-5 précisant les modalités de renouvellement de la liste des défenseurs syndicaux,

Vu la loi N° 2015-990 du 6 Août 2015, notamment son article 258,

Vu le décret N° 2016-975 du 18 juillet 2016,

Vu le décret N° 2020-1545 en date du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu la décision du 21 août 2023 portant délégation permanente de signature à Madame Hélène AVIGNON, directrice régionale adjointe, à l'effet de signer les décisions relevant du pouvoir propre du directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Bretagne dans le domaine des relations et des conditions de travail.

Vu l'arrêté N°R53-2023-09-21-00003 portant désignation des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale du 21 septembre 2023, publié le 22 septembre 2023,

ARRÊTÉ

Article 1^{er}

La liste régionale des défenseurs syndicaux est composée comme suit :

1/ Organisations syndicales de salariés

a) Sont ajoutés à la liste :

Union départementale Force Ouvrière du Finistère 5 rue de l'Observatoire – 29200 BREST, 02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr				
RICHARD Yohan	Employé	FO UD22	5 rue de Brest 22000 SAINT BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
VAHE Pascal	Conducteur de car	FO UD29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
CHERU Lelia	Transcriptrice braille	FO UD56	3 rue Cosmao Dumanoir Immeuble l'Astrée – 4 ^{ème} étage 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgfo-56@wandoo.fr

URI CFDT Bretagne 10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02, 02 99 86 34 20 bretagne@bretagne.cfdt.fr				
ROUXEL Philippe		CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 06 08 17 20 49 + Whatsapp cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
LE PAGE Aurélie	Aide-soignante	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 07 87 22 70 61 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
ADEM Edvina	Directrice de boutique	CFDT 35	10 bd du Portugal – CS 10811 35208 RENNES cedex	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr

PRINTEMPS ECOLOGIQUE 334 rue Vaugirard – Appart 24 – 75015 PARIS, 06 72 94 82 54 mit@printemps-ecologique.fr				
BOUTITON Sophie	Ingénieur informatique	Printemps Ecologique	334 rue Vaugirard, appart 24, 75015 PARIS	06 72 94 82 54 mit@printemps-ecologique.fr

Comité régional Bretagne CGT 31 boulevard du Portugal – CS 90837 35208 RENNES Cedex 2, 02 99 79 44 47 cgt.bretagne@wanadoo.fr				
PARENT Aurore	Aide-soignante	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
CAUET Jimmy	Coordinateur logistique	CGT 29	2 place Edouard Mazé 29200 BREST	02 98 44 37 55 accueil@udcgt29.fr

SOLIDAIRES				
5 rue de Lorraine – 35000 RENNES, 09 53 77 57 22 solidaires-bretagne@orange.fr				
LE GAC Laurent	Retraité	SOLIDAIRES 22	93 bd Edouard Prigent 22000 SAINT BRIEUC	02 96 33 50 89 06 70 44 15 17 solidaires22@orange.fr leg.la@wanadoo.fr
STEPHAN Alain	Retraité	SOLIDAIRES 22	1 rue Salud ar Sklerder 22560 PLEUMEUR BODOU	02 96 33 50 89 06 37 15 69 58 solidaires22@orange.fr alain-stephanb@orange.fr

b) Sont retirés de la liste :

Union départementale Force Ouvrière du Finistère				
5 rue de l'Observatoire – 29200 BREST, 02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr				
ARNAL Jacques	Conseiller à l'emploi	FO UD29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr

URI CFDT Bretagne				
10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02, 02 99 86 34 20 bretagne@bretagne.cfdt.fr				
DUPOIS Aurore	Agent administratif	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99
WEIHS Jacques	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99
GUIHO Jacques	Retraité	CFDT 56	3, bd Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98

SOLIDAIRES				
5 rue de Lorraine – 35000 RENNES, 09 53 77 57 22 solidaires-bretagne@orange.fr				
TROCHET Pascal	Retraité	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 solidaires35@orange.fr

2/ Organisations professionnelles d'employeurs

a) Sont ajoutés à la liste :

U2P Bretagne 17, rue des Mesliers – 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 02 99 77 24 06 contact@u2p-bretagne.fr				
CHAMPAGNE Etienne	Charpentier	U2P/Capeb Morbihan	14, boulevard des Iles CS 42087 56003 VANNES Cedex	02 97 63 05 63 06 87 54 58 51 champagne- charpente@orange.fr

b) Sont retirés de la liste :

U2P Bretagne 17, rue des Mesliers – 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 02 99 77 24 06 contact@u2p-bretagne.fr				
TARDY Marianne	Responsable juridique	U2P/Capeb Morbihan	14, boulevard des Iles CS 42087 56003 VANNES Cedex	02 97 63 05 63 marianne.tardy@capeb56.fr

Article 2

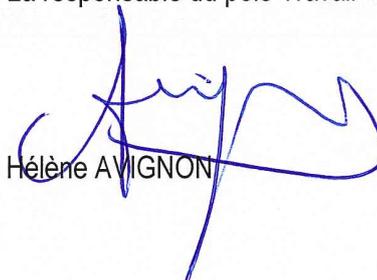
La liste régionale complète des défenseurs syndicaux figure en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté N° R53-2023-09-21-00003 du 21 septembre 2023 est abrogé.

Fait à Cesson-Sévigné, le **09 FEV. 2024**

P/ la directrice régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Bretagne,
La responsable du pôle Travail


Hélène AVIGNON

ANNEXE 1

LISTE REGIONALE DES DEFENSEURS SYNDICAUX INTERVENANT EN MATIERE PRUD'HOMALE

1/ Organisations syndicales de salariés

FORCE OUVRIÈRE Bretagne Coordination régionale FO Bretagne : Unions départementales des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan 5 rue de Brest – 22000 SAINT-BRIEUC, 02 96 33 62 63 contact@fo22.fr 35 rue d'Echange – 35000 RENNES, 02 99 65 36 60 udfo35@force-ouvriere.fr 3 boulevard Cosmao Dumanoir – 56100 LORIENT, 02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr				
BOURHIS Yvon	Retraité	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
BRUNET Anne	Directrice de magasin	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
CABOURG Jérémy	Chauffeur – livreur – conducteur	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
CADET Eric		FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
CASSAT Laurent	Technicien de maintenance	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
CHEVE Jean-Louis	Retraité	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
COLLET Martial	Retraité	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
DUFROS Marie-Claire	Assistante fédérale	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
GAUBERT Nadine	En recherche d'emploi	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
GAUTHIER Patrick	Retraité	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
GAYET Gwenola	Infirmière	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
GOUGEON Antoine	Educateur spécialisé – Coordinateur pédagogique	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
GUEGAN Delphine	Employée de magasin de commerce	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
HOCHEDÉ Gilles	Directeur de magasin	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 02 96 46 52 40 contact@fo22.fr
JASTRZEBSKI Céline	Inspecteur du recouvrement	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
KOVACS Céline	Gestionnaire de contrats	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
LE COURTOIS Eric	Secrétaire général	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
LE POTTIER Jean-Luc	Chauffeur routier	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
LE TERTRE Yann	Agent commercial de conduite	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr

LOISON Patrice	Retraité	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 06 30 78 89 20 contact@fo22.fr
MALLET Guylaine	Assistante retraitée	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 06 87 36 63 56 contact@fo22.fr
MASSA Lionel	Technicien livreur	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
MEHEUST Michel	Chauffeur poids lourd privé	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
MEIGNAN Claudine	Directrice de magasin	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 02 96 46 52 40 contact@fo22.fr
PRIMAULT Jonathan	Technicien de maintenance	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 02 96 46 52 40 contact@fo22.fr
RANNOU Marie-Noelle	Retraîtée	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
RENWEZ Patrick	Technicien d'atelier	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
RICHARD Yohan	Employé	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
VALADAS Paul	Assistant juridique	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
VIDELOT Kristen Pierre	Technicien de maintenance	FO UD 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 62 63 contact@fo22.fr
CUSSAC Céline	Juriste	FO UD 35	35 rue d'Echange 35000 RENNES	02 99 65 36 60 udfo35@force-ouvriere.fr
HINAUX Gérard	Retraité	FO UD 35	35 rue d'Echange 35000 RENNES	02 99 65 36 60 udfo35@force-ouvriere.fr
MATEU Fabienne	Secrétaire juridique	FO UD 35	Union Locale Force Ouvrière 8 rue Ernest Renan 35400 ST MALO	02 99 65 36 60 09 66 96 37 97 udfo35@force-ouvriere.fr
MELT Philippe	Employé	FO UD 35	35 rue d'Echange 35000 RENNES	02 99 65 36 60 06 99 73 60 62 udfo35@force-ouvriere.fr
ZEPHYR Marylin	Gestionnaire	FO UD 35	35 rue d'Echange 35000 RENNES	02 99 65 36 60 06 99 73 60 62 udforennes@gmail.com
CADIO Christian	Préparateur de commandes	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
CHERU Lelia	Transcriptrice braille	FO UD 56	3 rue Cosmao Dumanoir Immeuble l'Astrée – 4 ^{ème} étage 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
CHETANEAU David	Conducteur routier	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
DANCIN Ségolenn	Demandeur d'emploi	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
LE CADRE Marie-José	Agent de services	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
LE CORVO Jean- Charles	Conseiller de vente	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
LE GUELLEC Joël	Demandeur d'emploi	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
PEDRON Philippe	Postier	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 07 62 96 51 77 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr
SIMON Pierrick	Conseiller de l'emploi	FO UD 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 66 10 ud-cgftfo-56@wanadoo.fr

Union départementale Force Ouvrière du Finistère 5 rue de l'Observatoire – 29200 BREST, 02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr				
BOURGOT Stéphanie	Hôtesse de caisse	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
CALLANT Alexandra	Assistante SAV Hotline technique	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
CREACH Catherine	Auxiliaire de vie sociale	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
GUILLOU Isabelle	Sans profession	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
MASSON Alice	Juriste	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr
MICHEL Arnaud	Technicien maintenance industrielle	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	06 74 35 49 49 udfo29@force-ouvriere.fr arnaud.michel@live.fr
THINAULT Olivier	Cuisinier	FO UD 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	06 47 21 64 44 udfo29@force-ouvriere.fr
VAHE Pascal	Conducteur de car	FO UD29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	02 98 44 15 67 udfo29@force-ouvriere.fr

URI CFDT Bretagne 10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02, 02 99 86 34 20 bretagne@bretagne.cfdt.fr				
CAURET Loïc	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
DANIEL Pierre	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
LECLERE Jean-Paul	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
LE ROI Louis	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
LEFAUCHEUR Madeleine	Retraîtée	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
LE PAGE Aurélie	Aide-soignante	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 07 87 22 70 61 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
MENIER Marie Jeanne	Ouvrière salaison	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 02 96 99 00 94 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
MINAUD Jean-Yves	Retraité	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 02 96 99 00 94 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
PISIGOT Sophie	Référent recouvrement	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
REBIFFÉ Amandine	Chargée de procédures	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
RONDEL Christophe	Juriste	CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr

ROUXEL Philippe		CFDT 22	93 bd Edouard Prigent - CS 90005 22099 SAINT BRIEUC Cedex 9	02 96 94 00 99 06 08 17 20 49 + Whatsapp cotesdarmor@bretagne.cfdt.fr
BOUTBIEN Michel	Technicien informatique	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
CARVAZO Antoine	Convoyeur automobile	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
DENIEL Mickaël	Employé	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 06 60 66 37 89 finistere@bretagne.cfdt.fr
GOGLY Charles	Manager logistique	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
JOUAN Virginie	Chargée de mission	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
LE DU Sandrine	Vendeuse	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
LUCAS Sébastien	Technicien de maintenance	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
POULLAOUEC Christian	Comptable en entreprise	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 finistere@bretagne.cfdt.fr
VAN DAELEN RENIMEL Estelle	Agent de service	CFDT 29	9 rue de l'Observatoire – CS 21825 29218 BREST Cedex 1	02 98 33 29 29 06 34 38 72 39 finistere@bretagne.cfdt.fr
ADEM Edvina	Directrice de boutique	CFDT 35	10 bd du Portugal – CS 10811 35208 RENNES cedex	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
BELLOIR François	Rédacteur juridique	CFDT 35	10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
LE MINOR Uyen	Gestionnaire recouvrement	CFDT 35	10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
MULLER Isabelle	Comptable	CFDT 35	10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
REVOL Véronique	Chargée de mission	CFDT 35	10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
TILLOY Philippe	Retraité	CFDT 35	10 boulevard du Portugal – CS 10811 35208 RENNES Cedex 02	02 99 86 34 10 illeetvilaine@bretagne.cfdt.fr
BIENVENU Hélène	Retraîtée	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
BRAINE Edouard	Retraité	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
CHATELIN Laurent	Superviseur agro- alimentaire	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
CHERFA David	Chargé de mission	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr defenseur56@yahoo.com
GUERAN Philippe	Retraité	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
GUITTER Christian	Sans profession	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr

LE DILY Christophe		CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
LE DIREACH Michel	Consultant	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
LE SAGER Lydie	Retraîtée	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
LESTANG Didier	Retraîté	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 98 33 29 29 morbihan@bretagne.cfdt.fr
NESTOUR Patrick	Retraîté	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
PERSON Alain	Retraîté	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr
ROBERT Arnaud	Technicien sécurité qualité environnement	CFDT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 88 02 98 morbihan@bretagne.cfdt.fr

Comité régional Bretagne CGT				
31 boulevard du Portugal – CS 90837 35208 RENNES Cedex 2, 02 99 79 44 47 cgt.bretagne@wanadoo.fr				
BUCZKOWICZ Brigitte	Retraîtée	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 06 79 58 69 53 accueil@udcgt22.fr
CARNEC Annick	Retraîtée	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 66 89 13 93 accueil@udcgt22.fr
COETMEUR Anthony	Agent d'exploitation spécialisé	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 95 24 47 01 accueil@udcgt22.fr
DUMONT Benoit	Ingénieur météorologiste	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
FRANCIOSI Eric	Agent SNCF	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 02 96 44 11 00 06 85 18 25 96 accueil@udcgt22.fr
GAMET Pierre	Conducteur de car	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
GHETTI Colette	Retraîtée	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 86 85 19 70 accueil@udcgt22.fr cgt.dinan@wanadoo.fr
GUILLAUME Hervé	Responsable de clientèle	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
HEURTEL Stéphane	Educateur	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 52 49 22 56 accueil@udcgt22.fr
JOUAN Sandrine	Chargée d'inclusion – Moniteur d'atelier	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
LANOE Jean-Yves	Retraîté	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
LE GAC Michel	Retraîté	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 62 92 21 12 accueil@udcgt22.fr

LEBOUCHER Madeleine	Retraitée	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 61 49 39 24 accueil@udcgt22.fr
LIMOGES Serge	Ouvrier qualifié de maintenance	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
MARRELEC Stéphane	Cadre bancaire	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
NDZOUZI Aimé	Opérateur logistique	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 58 47 55 88 accueil@udcgt22.fr
PARENT Aurore	Aide-soignante	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
PERENNES Thierry	Retraité	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 32 26 63 80 accueil@udcgt22.fr
PIERRE Denis	Ouvrier VRD	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 02 34 47 17 accueil@udcgt22.fr
PLATTEUW- LABROUSSE Sylvie	Intérimaire	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 06 43 57 66 61 accueil@udcgt22.fr
POVIE Stéphane	Moniteur – Educateur	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
ROUXEL Arnaud	Opérateur logistique	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 07 83 97 45 71 accueil@udcgt22.fr cgtdr15@gmail.com
RUMEN Gilles	Conducteur de car	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
THEMISTA Jocelyn	Chauffeur routier	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 SAINT BRIEUC	02 96 68 40 60 06 98 73 56 01 accueil@udcgt22.fr cgt.lidlbretagne@hotmail.fr
VEZIE Stéphanie	Aide-soignante	CGT 22	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 06 62 28 20 60 accueil@udcgt22.fr cgt.dinan@wanadoo.fr
ALLOUARD Philippe	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 02 98 96 38 86 ud29@cgt.fr ulcgtquimperle@orange.fr
BLOTTIERE Michel	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 02 98 29 06 08 ud29@cgt.fr ul_cgt_st_pol@orange.fr
BOUYSSY Sylvain	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 06 99 42 28 77 ud29@cgt.fr
CALLENS Bernard	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 06 81 23 40 64 ud29@cgt.fr
CAUET Jimmy	Coordinateur logistique	CGT 29	2 place Edouard Mazé 29200 BREST	02 98 44 37 55 accueil@udcgt29.fr
CORBEL Marc	Fonctionnaire territorial	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 02 98 80 09 29 ud29@cgt.fr
CRAPET Dominique	Ingénieur	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr

FRANCOMME Michel	Magasinier cariste	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
GRALL Gilles	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
HURTY William	Releveur d'index	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 06 41 91 17 74 ud29@cgt.fr
JAMET Patrick	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
JEZEQUEL Martine	Assistante « santé/sécurité »	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
LE GRAS Angeline	Conseillère de vente	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 80 62 57 02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
LEVEILLE Patrick-Guy	Retraité	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 06 01 05 40 33 ud29@cgt.fr
MADEC Lindsay	Postière	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
VAHE Pascal	Conducteur de car polyvalent	CGT 29	Place Edouard Maze 29200 BREST	02 98 44 37 55 06 12 18 54 22 ud29@cgt.fr
DESRUES Michel	Retraité	CGT 35	4 rue de la Motte 35370 TORCE	02 99 79 44 47 06 13 07 68 83 ud35@cgt.fr
FERREIRA Corine	Chargée de clientèle en assurance	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
GOYER Jean-Luc	Retraité	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
HALGAND Jean-Yves	Retraité chargé de recouvrement judiciaire	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 06 30 83 37 33 ud35@cgt.fr
HERNANDEZ Véronique	Comptable	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
HUE Olivier	Employé	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
KERAUFFRET Valérie	Guichetière	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
LE BRAS Alain	Ouvrier	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 07 84 27 79 86 ud35@cgt.fr
LE FER Franck	Cadre SNCF	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
LE SOUDER Fabienne	Chargée de clientèle en assurance	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
PETTRE Adrien	Technicien ascensoriste	CGT 35	31 boulevard du Portugal 35200 RENNES	02 99 79 44 47 ud35@cgt.fr
ALONET Miguel	Demandeur d'emploi	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 ud56@cgt.fr
BACCI Marc	Retraité	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 06 72 81 43 07 ud56@cgt.fr
BELHAMRA Yassin	Agent de sécurité	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 ud56@cgt.fr

BONNEC Gaël	Enseignant	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 06 82 20 66 98 ud56@cgt.fr gael.bonnecd@cgt-ep.org
DESHAYES Yoan	Technicien de maintenance	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 ud56@cgt.fr
KERGOSIEN Johann	Chauffeur – livreur	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	06 88 86 56 56 cgt@cgtansamble.fr
LE PIHIVE Jean-Luc	Employé logistique	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 06 01 81 14 51 ud56@cgt.fr
L'HELGUEN Jean-Claude	Chauffeur PL	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 06 72 27 45 29 ud56@cgt.fr
VERSTRAET Jean-Claude	Retraité	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 ud56@cgt.fr
VOITURIN Laurent	Comédien	CGT 56	3 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 37 67 87 02 97 74 96 09 ud56@cgt.fr

CFTC Bretagne				
158 rue de Nantes – 35000 RENNES, 02 99 65 90 60 urcftcbretagne@orange.fr				
ANDREOLI Jean-Pierre	Retraité	CFTC 22	93 boulevard Edouard Prigent 22099 SAINT BRIEUC	02 96 94 17 00 06 09 03 79 71 urcftcbretagne@orange.fr
MACQUAIRE François	Juriste	CFTC 35	158 rue de Nantes 35000 RENNES	02 99 65 18 29 juriscftc35@orange.fr
SAEZ-VIDAL Michel	Retraité	CFTC 35	158 rue de Nantes 35000 RENNES	02 99 65 18 29 udcftc35@orange.fr juriscftc35@orange.fr
LE BRUCHEC Jean-Claude	Permanent syndical	CFTC 56	1 place des Anciens Combattants en AFN 56000 VANNES	02 97 54 06 85 06 98 27 09 00 urcftcbretagne@orange.fr

SOLIDAIRES				
5 rue de Lorraine – 35000 RENNES, 09 53 77 57 22 solidaires-bretagne@orange.fr				
COCAULT David	Contrôleur principal des finances publiques	SOLIDAIRES 22	1 rue Zénaïde Fleuriot 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 50 89 07 88 48 72 63 solidaires22@orange.fr
LE GAC Laurent	Retraité	SOLIDAIRES 22	93 bd Edouard Prigent 22000 SAINT BRIEUC	02 96 33 50 89 06 70 44 15 17 solidaires22@orange.fr leg.la@wanadoo.fr
LE QUEAU Serge	Cadre retraité de la poste	SOLIDAIRES 22	1 rue Zénaïde Fleuriot 22000 SAINT-BRIEUC	02 96 33 50 89 06 80 95 85 17 solidaires22@orange.fr
STEPHAN Alain	Retraité	SOLIDAIRES 22	1 rue Salud ar Sklerder 22560 PLEUMEUR BODOU	02 96 33 50 89 06 37 15 69 58 solidaires22@orange.fr alain-stephanb@orange.fr
CAMPION Patrice	Employé de la poste	SOLIDAIRES 29	2 rue Amiral Nielly 29200 BREST	02 98 33 14 10 06 78 86 75 06 contact@solidaires29.infini.fr

VANDEPLANQUE Rémi	Douanier	SOLIDAIRES 29	2 rue Amiral Nielly 29200 BREST	02 98 33 14 10 06 99 05 12 52 contact@solidaires29.infini.fr
ADAM Eric	Infirmier	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 14 02 14 06 contact@solidaires35.fr
BOURGIN Serge	Retraité	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 07 10 56 63 contact@solidaires35.fr
FALIGOT Guillaume	Postier	SUD PTT 35	16 rue des Frères Moine BP 90267 35202 RENNES Cedex 02	09 53 77 57 22 06 75 61 48 93 contact@solidaires35.fr
GEFFLOT Stéphane	Conseiller	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 contact@solidaires35.fr
LEMOINE Daniel	Retraité	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 84 63 35 87 contact@solidaires35.fr
MORFOISSE Pierrick	Aide-soignant	SUD SANTE SOCIAUX 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	06 38 66 96 93 contact@solidaires35.fr
PERDRIEL Frédéric	ATM	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 82 42 05 57 contact@solidaires35.fr
REMINIAC Anne	Secrétaire médicale	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 98 17 22 57 contact@solidaires35.fr
RICHARD Katell	Formatrice	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 43 92 53 92 contact@solidaires35.fr
SIMON Philippe	Retraité	SOLIDAIRES 35	5 rue de Lorraine 35000 RENNES	09 53 77 57 22 06 13 29 56 00 contact@solidaires35.fr
LE MEUR Joël	Professeur de musique	SOLIDAIRES 56	81 boulevard Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	02 97 83 62 73 06 28 33 39 74 solidaires.56@orange.fr

UNSA Bretagne				
189 rue de Châtillon – 35000 RENNES, 02 99 51 63 63 ur-bretagne@unsa.org				
LE BRIS Olivier	Agent de maîtrise	UNSA 29	4 rue du Colonel Fonferrier 29200 BREST	02 98 46 56 23 06 89 89 13 41 ud-29@unsa.org
ALLEMAN Didier	Cadre administratif juriste	UNSA 35	189 rue de Châtillon BP 50138-35201 RENNES cedex	02 99 51 63 63 06 09 50 08 13 juridique.ur-bretagne@unsa.org
HUDE Lionel	Agent de sécurité	UNSA 35	189 rue de Châtillon BP 50138-35201 RENNES cedex	02 99 51 63 63 06 36 63 09 24 ur-bretagne@unsa.org
LANOË Frédéric	Ouvrier de production	UNSA 35	189 rue de Châtillon BP 50138-35201 RENNES cedex	02 99 51 63 63 06 70 23 60 89 ur-bretagne@unsa.org
LIZIARD Sylvie	Retraîtée	UNSA 35	189 rue de Châtillon BP 50138-35201 RENNES Cedex	02 99 51 63 63 06 84 36 28 86 ur-bretagne@unsa.org
MONTIGNY Alexandre	Animateur de vente	UNSA 35	189 rue de Châtillon BP 50138-35201 RENNES Cedex	02 99 51 63 63 06 88 20 30 62 ur-bretagne@unsa.org

PRINTEMPS ECOLOGIQUE				
334 rue Vaugirard – Appart 24 – 75015 PARIS, 06 72 94 82 54 mit@printemps-ecologique.fr				
BOUTITON Sophie	Ingénieur informatique	Printemps Ecologique	334 rue Vaugirard, appart 24, 75015 PARIS	06 72 94 82 54 mit@printemps-ecologique.fr

2/ Organisations professionnelles d'employeurs

U2P Bretagne				
17, rue des Mesliers – 35510 CESSON-SÉVIGNÉ, 02 99 77 24 06 contact@u2p-bretagne.fr				
CHAMPAGNE Etienne	Charpentier	U2P/Capeb Morbihan	14, boulevard des Iles CS 42087 56003 VANNES Cedex	02 97 63 05 63 06 87 54 58 51 champagne- charpente@orange.fr

MEDEF Bretagne				
2, allée du Bâtiment, 35000 RENNES, 02 23 21 21 00 medefbretagne@medef-bretagne.fr				
LE GLOUANNEC Sandrine	Commerçante	MEDEF 29	5, rue Félix Le Dantec 29000 QUIMPER	02 98 90 60 47 contact@entreprises29.fr

CPME Bretagne				
3 rue Calloet Kerbrat – 22440 PLOUFRAGAN, 06 47 87 63 87 contact@cpme-bretagne.fr				
JEHANNO Sylvie	Chef d'entreprise	CPME 22	3 rue Calloet Kerbrat 22440 PLOUFRAGAN	06 47 87 63 87
REINAULD Jean-François	Retraité	CPME 22	3 rue Calloet Kerbrat 22440 PLOUFRAGAN	06 47 87 63 87 contact@cpme-bretagne.fr
KERMORGANT Hervé	Retraité	CPME 29	1 rue des Ateliers 29290 STRENAN	02 98 02 69 38 06 09 35 20 13
LE BEC Anthony	Agent automobile	CPME 29	1 rue des Ateliers 29290 STRENAN	02 98 02 69 38 06 82 44 51 98 contact@cpme-bretagne.fr anthony.atlantic.auto@wanadoo.fr
LE GUEN Denis	Chef d'entreprise	CPME 29	1 rue des Ateliers 29290 STRENAN	02 98 02 69 38 06 62 18 63 05 contact@cpme-bretagne.fr impulsion-emploi@orange.fr
DOZOUL Claude	Artisan-restaurateur	CPME 56	4 place Albert Einstein 56038 VANNES Cedex	02 97 68 36 13 06 08 51 97 87
LAIZEAU Didier	Gérant pressing	CPME 56	4 place Albert Einstein 56038 VANNES Cedex	02 97 68 36 13 06 08 90 18 98
LE MAGUET Tiphaine	Juriste	CPME 56	4 place Albert Einstein 56038 VANNES Cedex	02 97 68 36 13 06 63 54 50 38

préfecture de région

R53-2024-01-24-00002

2024 01 24 subdél. ordonnateur JUSTICE
DISG-GO

DECISION

portant délégation de signature

à la délégation interrégionale du secrétariat général du grand ouest

Vu la convention de délégation de gestion entre la direction interrégionale des services pénitentiaires du grand ouest et la délégation interrégionale du secrétariat général du grand ouest publiée le 06/10/2023 au recueil des actes administratifs de la Préfecture au N°R53-2023-104,

Vu la convention de délégation de gestion entre la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse du grand ouest et la délégation interrégionale du secrétariat général du grand ouest publiée le 26 novembre 2021 au recueil des actes administratifs de la Préfecture au N°R53-2021-115,

DECIDE :

Article 1^{er} : Délégation de signature d'ordonnateur est donnée aux agents susnommés figurant nominativement dans l'annexe 1 de la présente décision à l'effet de procéder aux actes de gestion patrimoniale, d'engagement, d'ordonnancement et de liquidation en dépenses et de tous ordres de recettes, dans le système d'information financière Chorus cœur et l'application CHORUS déplacements temporaires, exécutés pour la direction interrégionale des services pénitentiaires du grand ouest, pour la direction interrégionale de la protection judiciaire de la Jeunesse du grand ouest en application des délégations de gestion visées supra par la délégation interrégionale du secrétariat général du grand ouest.

Sont exclus de cette délégation, les ordres de réquisition du comptable public assignataire et les décisions de passer outre aux refus de visa du contrôleur budgétaire régional.

Article 2 : La précédente décision de délégation de signature du 19 octobre 2023 publiée au RAA n°R53-2023-109 est abrogée.

Article 3 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rennes,

Le délégué interrégional
du secrétariat général du grand ouest

Franck OLLIVE

Signé
électroniquement :
OLLIVE Franck
le 24/01/2024



ANNEXE 1: LISTE DES AGENTS BENEFICIANT DE LA DELEGATION DE SIGNATURE D'ORDONNATEUR

Prénom et nom	Grade	Statut	Fonction	Domaine de la délégation de signature
Brigitte ANDOUARD	Adjointe administrative	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, validation des ordres de recettes
Virginie BAILLOU	Secrétaire administrative	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, validation des ordres de recettes
Catherine BIRON	Secrétaire administrative	Titulaire	Responsable CHORUS et responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, gestion patrimoniale
Monique FIZEL	Secrétaire administrative	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Julien LE BLANCHE	Attaché	Titulaire	Responsable CHORUS et responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, gestion patrimoniale
Lana LEFRANC	Attachée	Contractuelle	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Angélique LORANT	Adjointe administrative	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, validation des ordres de recettes
Elodie MARIE DIT DINARD	Secrétaire administrative	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Pierre TEXIER	Attaché principal	Titulaire	Responsable CHORUS et responsable de la comptabilité auxiliaire des immobilisations	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, gestion patrimoniale
Jean-Philippe VOGT	Attaché hors classe	Titulaire	Responsable CHORUS	validation des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, validation des ordres de recettes
Céline BOYE	Adjointe administrative	Contractuelle	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Ganya BRADANE	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Jocelyne BRIELLE	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	Saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Juliette DENIMAL	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, saisie des ordres de recettes
David DUBOIS	Adjoint administratif	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Marie-Anne DUCHESNE	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, saisie des ordres de recettes
Arnaud GUERIF	Adjoint administratif	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Mireille IGIHOZO	Adjointe administrative	Contractuelle	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Pierrick JOBARD	Adjoint administratif	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, saisie des ordres de recettes
Sonia LAENE	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Adeline MARCHAND	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Magalie PARMENTIER	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait
Lucie SUREE	Adjointe administrative	Titulaire	Gestionnaire CHORUS	saisie des engagements juridiques et des demandes de paiement, certification du service fait, saisie des ordres de recettes